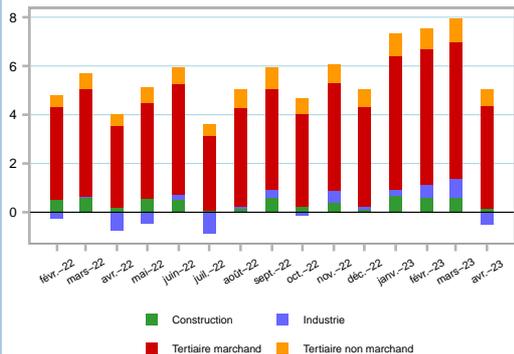


**PRODUCTION**

**Activité économique**

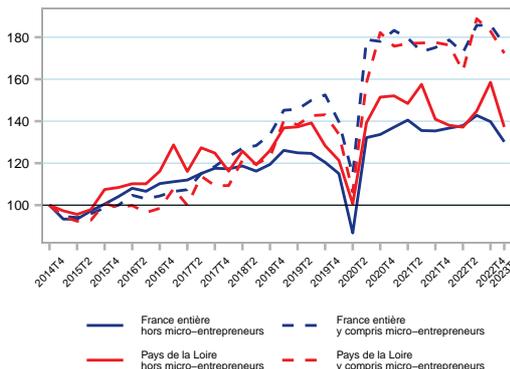
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.  
 Note : Hors activité partielle.

**Créations d'entreprises**

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



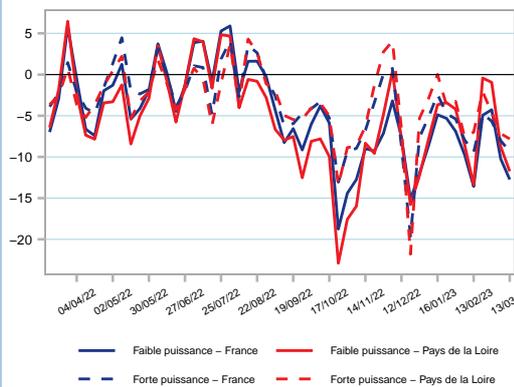
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).  
 Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

En avril 2023, le volume d'heures rémunérées ralentit. Il est supérieur de 5 % à son niveau de 2019, après +8 % en mars. En France, il est supérieur de 3 % à son niveau de 2019. Au 1er trimestre 2023, le PIB progresse modérément (+0,2 % par rapport au trimestre précédent).

Au 1er trimestre 2023, les créations d'entreprises sont en baisse. Cependant, les évolutions sur les premiers mois de 2023 doivent être interprétées avec une grande prudence en raison de la mise en place du Guichet unique (nouveau service pour les formalités des entreprises).

**Consommation d'électricité des entreprises**

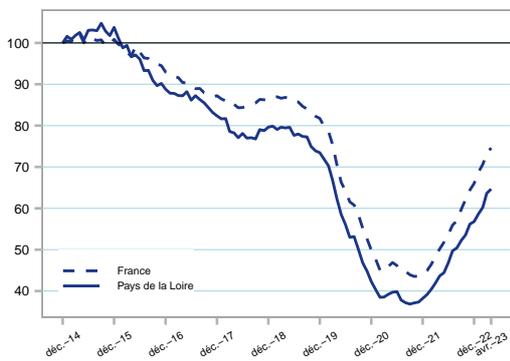
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

**Défaillances d'entreprises**

Indice base 100 en décembre 2014



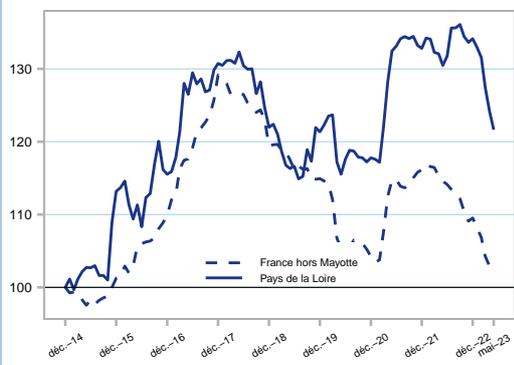
Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Fiben, Banque de France.

Depuis la forte baisse d'octobre 2022 liée à la hausse des prix de l'énergie, la consommation électrique reste globalement sous son niveau moyen en raison des comportements de sobriété des particuliers et des entreprises, mais aussi d'une baisse de la consommation des entreprises les plus énergivores.

En avril 2023, le rythme des défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois ralentit : +2 %, comme au niveau national. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en hausse depuis fin 2021.

**Logements commencés**

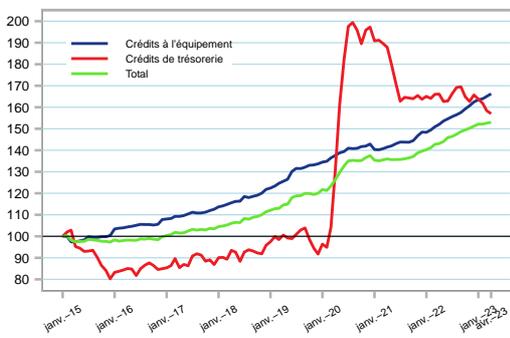
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
 Source : SDES, Sit@del2.

**Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire**

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes.  
 Source : Banque de France.

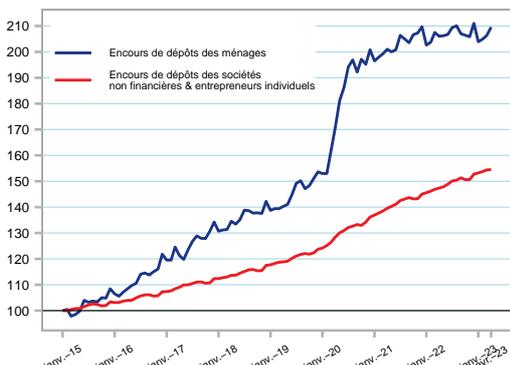
Fin mai 2023, 24 830 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé baisse plus fortement qu'en France (-2,0 %, contre -1,0 %). La tendance est nettement à la baisse depuis septembre 2022.

En avril 2023, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie reculent de 1 %. Après une relative période de stabilité entre août 2021 et septembre 2022, la tendance est à la baisse depuis octobre 2022. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 56 % à leur niveau de 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

**CONSOMMATION – ÉPARGNE**

**Évolution des encours de dépôts**

Indice base 100 en janvier 2015



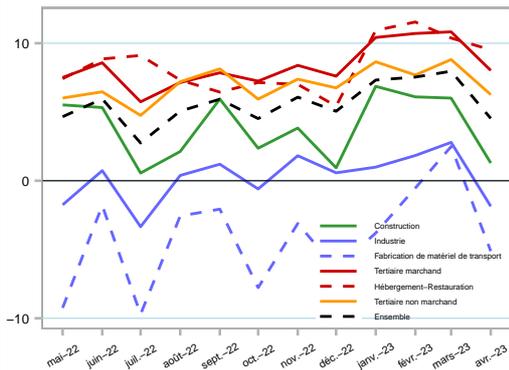
Note : données brutes.  
 Source : Banque de France.

En avril 2023, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+1,6 %). La tendance haussière depuis fin 2020 est similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises sont quasi stables, à +0,1 %.

EMPLOI – CHÔMAGE

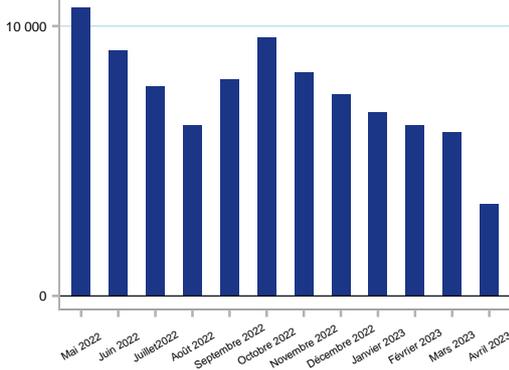
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Activité partielle :  
nombre de salariés indemnisés



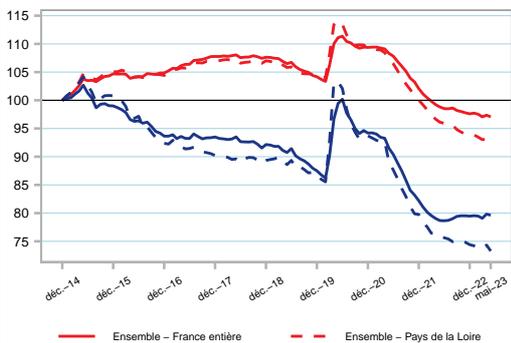
Source : Drets Pays de la Loire.

En avril 2023, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau d'avant-crise dans les secteurs tertiaires marchand (+8 %) et non marchand (+6 %), ainsi que dans une moindre mesure, dans la construction (+1 %). En revanche, il repasse sous son niveau d'avant crise dans l'industrie (-2 %). Il est également inférieur à son niveau d'avant-crise dans la fabrication de matériels de transport (-5 %), alors qu'il avait connu pour la première fois une amélioration en mars (+2%).

En avril 2023, 3 400 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 6 100 en mars et 6 300 en février.

Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

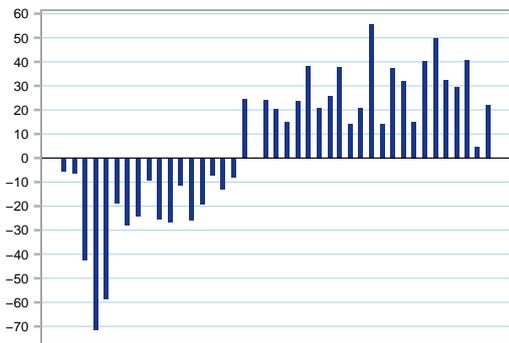
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données CVS. Source : Pôle emploi - Dares.

Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



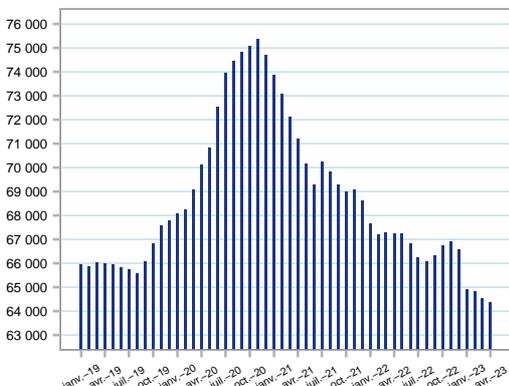
Source : Pôle emploi Pays de la Loire.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C est en baisse en mai 2023 (-0,6 %, contre -0,3 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue plus fortement (-1,4 %, contre -0,2 % en France).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis août 2021. En mai 2023, elles sont supérieures de 22 % à leur niveau de 2019, après +5 % en avril 2023.

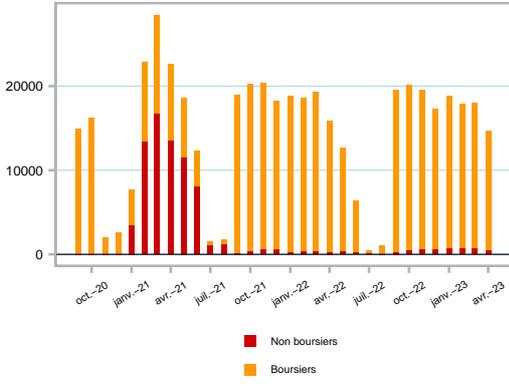
IMPACTS SOCIAUX

Bénéficiaires du RSA



Note : Les données des 6 derniers mois ne sont pas définitives. Source : CAF.

Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €

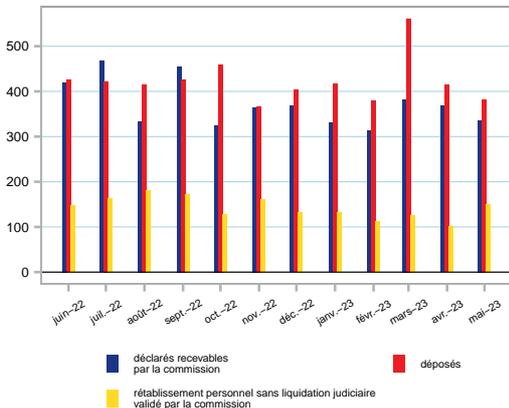


Note : bénéficiaires au moins une fois dans le mois, dans les structures Crous uniquement. Données du dernier mois provisoires. Source : Crous.

En avril 2023, 64 380 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires diminue (-0,3 %). La tendance reste à la baisse depuis fin 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 2,5 % à son niveau d'avril 2019.

En avril 2023, 14 740 étudiants sont bénéficiaires des repas à 1 €, soit -18 % par rapport au mois précédent. Les étudiants boursiers ou en situation de précarité y sont éligibles.

Surendettement : nombre de dossiers



Source : Banque de France.

Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



Note : Données brutes. Champ : DEFM de catégories ABC. Source : Pôle emploi.

En mai 2023, le nombre de dossiers de surendettement déposés est de nouveau en baisse (-8 %, après -26 % au mois précédent). Le nombre de dossiers jugés recevables recule également (-9 %, après -4 % au mois précédent).

En mai 2023, 10 370 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est de nouveau en baisse (-1,1 %), après -2,4 % le mois précédent.